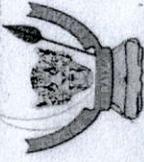


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°017/2025

A LA SOCIETE ASTORIA

Après avoir reçu le contrat du marché n°05 /T002/CGPMP-MSP/GOUV/2023, conclu avec le Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent vingt-neuf mille cent vingt (USD 129 120,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains neuf cent trois, quatre-vingt-quatre centimes (USD 903,34), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 06/02/2025.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement


M. André KAYEMBE MBAYI
Directeur Général